

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Date	Le 3 février 2020	
Pages	2	
Sujet	Promotion au sein de CMS Belgique	

**CMS DeBacker**

Chaussée de La Hulpe 178  
1170 Bruxelles  
Belgique

T +32 2 743 69 96

E [serge.cornet@cms-db.com](mailto:serge.cornet@cms-db.com)

[www.cms.law](http://www.cms.law)

## CMS nomme un nouvel associé en Belgique

Le cabinet d'avocats CMS annonce que **Benoît Vandervelde** est nommé associé au sein du département de droit bancaire et financier à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Benoît, qui a rejoint l'association en 2008, s'est dès le départ spécialisé en droit bancaire et financier, pour y adjoindre ensuite la réglementation des assurances.

Il conseille principalement des prêteurs et des emprunteurs dans le cadre d'opérations financières, notamment des financements d'acquisition, des prêts syndiqués, des financements immobiliers, des restructurations de dettes, etc.

Ayant développé une connaissance approfondie de la régulation financière européenne en général, et belge en particulier, il conseille également les institutions financières et les pouvoirs publics, tant à l'occasion de l'exercice de leurs activités (titrisation, marché des capitaux, produits d'investissement, responsabilité des institutions financières) que dans leurs rapports avec les autorités réglementaires (agréments, exigences prudentielles, fusion et acquisition), notamment en lien avec les conséquences du Brexit.

A propos de cette promotion, **Renaud Dupont**, Managing Partner, a indiqué : "Benoît a accompli un travail remarquable depuis son arrivée chez CMS et a contribué à l'expertise reconnue de notre cabinet en matière de droit bancaire et financier. Les clients apprécient sa rigueur juridique combinée à une approche pragmatique et à sa grande disponibilité. Cette promotion démontre également l'importance stratégique que le cabinet accorde à cette matière, que la récente sortie du Royaume-Uni met particulièrement en avant".

- FIN -

Contact:

Serge Cornet, Chief Operating Officer

T +32 2 743 69 96

E [serge.cornet@cms-db.com](mailto:serge.cornet@cms-db.com)

## CMS

Dans le Benelux, CMS est présent à Bruxelles, Anvers et Luxembourg. Ses équipes comptent près de 100 avocats, dont 29 associés. Le cabinet traite l'ensemble des questions juridiques et fiscales de ses

clients, en Belgique, au Luxembourg et partout dans le monde. Le cabinet belge est membre fondateur de CMS, l'organisation de cabinets d'avocats européens.

CMS, fondée en 1999, est un cabinet full-service faisant partie du top 10 sur base du nombre d'avocats. Avec 70 bureaux dans 43 pays à travers le monde et 4.800 avocats, CMS possède une expertise établie de longue date comme conseil d'entreprises aussi bien au niveau national qu'international. CMS agit pour un grand nombre de sociétés de Fortune 500 et de FT European 500 ainsi que pour la majorité du DAX 30. En 2018, le chiffre d'affaires total s'élevait à plus d'1,36 milliard d'euros.

CMS offre un large éventail d'expériences dans 19 pratiques et secteurs y compris, le corporate, l'énergie, les fonds d'investissements, les sciences de la vie/ la pharmaceutique, le TMT, le fiscal, la banque et la finance, la concurrence, le commercial, la résolution de contentieux, le social, la propriété intellectuelle ainsi que l'immobilier & la construction.

Pour plus d'information, visitez [www.cms.law](http://www.cms.law).